

CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DEPARTEMENT EDUCATION

Service civique

« Aider et accompagner les activités éducatives de la Philharmonie de Paris au profit des quartiers des villes de proximité »

**Mission de 10 mois, à raison de 28 heures hebdomadaires, à pourvoir au plus tôt.
3 volontaires**

Equipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est conçue comme un lieu d'échanges et de partage.

À travers ses salles de concert, son Musée de la musique et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et familles les moyens d'accéder aux oeuvres, de s'engager dans une activité artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

Avec l'ambition affichée d'élargir les publics de la musique, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre à chacun non seulement la possibilité de découvrir la musique, ses instruments, ses artistes, mais aussi la possibilité de participer à des expériences musicales marquantes, qui conjuguent plaisir, émotions esthétiques, partages en groupe et apprentissages. Par son action bénéfique au niveau de la socialisation et de la cohésion des groupes, la Cité de la musique - Philharmonie favorise ainsi le « vivre ensemble ».

Cette double dimension du projet éducatif, sensibiliser et socialiser, est au cœur des actions entreprises par le Pôle Education pour toucher des publics éloignés de la culture, pour des raisons diverses (freins économiques et sociaux, distance géographique, handicap, maladie...).

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Le volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain de ces actions.

Ces missions seront les suivantes :

- aider à la mise en œuvre des activités éducatives et à la préparation du matériel nécessaire aux activités Hors les murs et In Situ ;
- être un appui auprès des structures partenaires du projet (associations et établissements scolaires) dans les quartiers "politiques de la ville": informer les acteurs de terrain impliqués dans les projets, aider au suivi des inscriptions dans les quartiers (contacts réguliers avec les relais, assurer une présence dans les structures afin d'échanger avec les habitants et les informer au mieux sur le déroulement des activités), assurer l'accueil des participants, être à l'écoute des usagers et répondre à leurs questions ;
- accompagner les intervenants sur le terrain pour renforcer le lien de proximité avec les bénéficiaires;
- aider à l'installation du matériel et des instruments pour les ateliers hors les murs dans les équipements de quartier ;
- participer à l'organisation et à l'accompagnement des participants lors l'atelier organisé à la Philharmonie de Paris (être présent dans les trajets en bus ou en transport en commun) ;
- participer aux réunions bilans avec les relais (ressentis, difficultés rencontrées, identification des besoins et des futurs publics à cibler etc.)

Pré-requis :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité

QUALITES REQUISES POUR LA MISSION :

- Bonne présentation, personne avenante et souriante,
- Qualités relationnelles,
- Ponctualité,
- Sens de l'organisation,
- Aimer le travail en équipe, capacité d'adaptation,

MODALITÉS D'ENGAGEMENT :

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 467,34 € nets versée par l'Agence du Service Civique ;
- Majorée de 106,38 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà ;
- Une indemnité de 107,58 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, sous forme de tickets restaurant (part patronale).

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : www.service-civique.gouv.fr

Les candidatures sont à adresser directement par mail sous la référence « SC – ACTIVITES EDUCATIVES » à recrutement@cite-musique.fr ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et candidate au label « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.